



PLAN D'ACTION



Plan Climat Air Energie Territorial

En coopération avec



Quelques précisions :

- Le PCAET est approuvé pour une durée de 6 ans, mais les actions sur lesquelles il s'appuie visent à atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES et de consommations énergétiques à horizon 2050. Certaines actions ont donc une portée, en termes de mise en œuvre et d'efficacité, à long terme ;
- Il doit traduire les leviers que le territoire mobilisera, en fonction de ses ressources et de ses contraintes, pour atteindre ces objectifs. Néanmoins toutes les actions ne sont pas nécessairement portées par l'Agglomération. D'une action à l'autre, REDON Agglomération peut alors jouer un rôle de pilote, d'observateur, de facilitateur, de financeur, etc.
- A la demande de la DDTM, certaines actions ne sont aujourd'hui pas réalisables en l'état (réglementation en vigueur, etc.), il s'agit « d'actions de rupture » qui ne dépendent pas, ou pas seulement de REDON Agglomération, et qui ne seront possibles qu'avec des changements structurels.

Ce travail de planification, de priorisation et de classification des actions reste à affiner, le programme en PJ reste peu descriptif sur ces aspects.

Enfin, les actions existantes et en cours seront bien intégrées et fléchées dans le programme. Elles n'apparaissent pas encore toutes dans le détail mais les principales politiques sur lesquelles elles s'appuient sont citées.

AMENAGEMENT & CONSTRUCTION	
1.	Poursuivre la montée en puissance le Programme Local de l'Habitat (PLH)
2.	Accompagner l'exemplarité des collectivités à travers la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)
2.1	Augmenter les capacités de CEP en action sur le territoire (Conseiller en Énergie Partagée) (également en lien avec les besoins SDEnR)
2.2	Mettre en place un programme de rénovation des bâtiments et équipements publics à l'échelle communale et renforcer le programme existant sur le bâtiments intercommunaux.
3.	Accompagner et sensibiliser à la sobriété énergétique et aux modes constructifs alternatifs
4.	Proposer des leviers financiers facilitant
5.	Utiliser le levier de la réglementation pour changer les habitudes de construction
MOBILITÉS & ESPACES PUBLICS	
1.	Renforcer les réseaux structurants pour un maillage adapté et connecté via la stratégie de Mobilités de RA
2.	Renforcer les réseaux de proximité pour une desserte de l'ensemble des habitants via la stratégie de Mobilités de RA
3.	Proposer des services de mobilité pour l'ensemble des habitants de REDON Agglomération via la stratégie de Mobilités de RA
4.	Accompagner au changement de pratiques via le plan de Mobilités de RA
5.	Étudier l'opportunité de transports de marchandises alternatifs et de logistique urbaine optimisée
6.	Accompagner les synergies du territoire pour accompagner les flux de marchandises
ECONOMIE & DECHETS	
1.	Favoriser les synergies entre entreprises en faveur de l'optimisation des ressources (Energie, Matériaux, etc)
2.	Acculturer les entreprises aux enjeux climatiques
3.	Lier le Schéma d'Accueil des Entreprises à leur impact social et environnemental
4.	Inscrire dans le projet de territoire la volonté de tendre vers un territoire « 0-déchets » via la mise en œuvre du PLPDMA
5.	Optimiser la gestion des résidus végétaux





6.	Favoriser le développement de l'économie circulaire
7.	Permettre l'accélération des changements de pratiques agricoles en garantissant l'équilibre entre préservation des ressources et viabilité économique
SANTÉ & ENVIRONNEMENT	
1.	Assurer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine, y compris aux populations en situation de précarité (à travers la mise en œuvre du PAAT)
2.	Préserver la ressource en eau
3.	Désimperméabiliser et re-végétaliser
4.	Favoriser la séquestration de carbone par les puits de carbone naturels et dans les pratiques agricoles
5.	Promouvoir des milieux et des cadres de vie favorables à la santé au travers notamment du Contrat Local de Santé
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
1.	Favoriser les îlots de fraîcheur en privilégiant des espèces locales
2.	Anticiper les pénuries d'eau
3.	Anticiper le risque d'incendie
4.	Protéger les populations
5.	Adapter nos dispositifs de soin
6.	Améliorer notre adaptation au risque d'inondation
7.	Étudier la vulnérabilité des voiries et réseaux
8.	Préserver et accompagner l'adaptation de la biodiversité
9.	Acculturer et sensibiliser aux risques du dérèglement climatique
MOBILISER LE TERRITOIRE	
1.	Mobiliser les ressources de la collectivité pour impliquer le territoire
2.	Soutenir les initiatives citoyennes
3.	Impliquer les élus dans la mobilisation du territoire
4.	Accueillir des initiatives innovantes pour faciliter l'implication du territoire
DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES	
1.	ACCULTURER, CONSEILLER, FORMER, ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX
2.	ORGANISER L'IMPLICATION DU TERRITOIRE DANS LES GRANDS PROJETS DE PRODUCTION ENR
3.	SOUTENIR ET DEVELOPPER LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR
4.	MASSIFIER LES PROJETS DE PETITES & MOYENNES TAILLES
5.	PORTAGE POLITIQUE & ANIMATION DU SUIVI DES ACTIONS

AMÉNAGEMENT & CONSTRUCTION

Privilégier des habitats et des locaux sains, économes et durables

Le secteur résidentiel est le premier secteur consommateur d'énergie, il représente 32 % des consommations totales du territoire. Avec un parc résidentiel globalement ancien (39,8 % du parc est construit avant 1970) et une augmentation des coûts de l'énergie, la question de la précarité énergétique devient de plus en plus préoccupante. En 2021, 15,5 % des ménages étaient en précarité énergétique sur le territoire.

Ce dossier rassemble **5 fiches actions et 22 sous-actions**. Elle reprend, entre autres, des actions portées par le Programme Local de l'Habitat (PLH) de REDON Agglomération (2024-2030). Les nouvelles actions mobilisent les leviers financiers et la réglementation pour faire évoluer les modes constructifs. Elles visent à accélérer les rénovations énergétiques et à promouvoir la sobriété énergétique, clé de voûte pour atteindre les objectifs du territoire. Enfin, l'exemplarité des collectivités est recherchée au travers de la rénovation et la réduction des consommations énergétiques des équipements publics.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Rénover l'habitat et lutter contre la précarité énergétique	1 - 3 - 4
	Tendre vers l'exemplarité écologique du patrimoine et des politiques publiques	1 - 2 - 4
	Rénover les bâtiments tertiaires privés et favoriser la sobriété énergétique	3 - 4 - 5
	Favoriser les aménagements et constructions durables	1 - 3 - 5

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois

Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an

€€ : 10 à 100 k€/an

€€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

PLH : programme local de l'habitat

SDEnR : schéma directeur des énergies renouvelables

SDIE : schéma directeur immobilier et énergétique

SCoT : schéma de cohérence territoriale

PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES

-3,5

ktCO₂

Consommations énergétiques

-29,2

GWh

Pollution atmosphérique

-1 %

t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES

-20,8

ktCO₂

Consommations énergétiques

-211,9

GWh

Pollution atmosphérique

-4 %

t

Poursuivre la montée en puissance du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Respect des engagements intermédiaires de la loi ZAN

25 % des habitations du territoire ont un DPE A, B ou C (données 2019 = 14,3 %)

Rénovation énergétique de **50 %** des logements classés E, F ou G



Zéro Artificialisation Nette (ZAN) liée à l'habitat

80 % des habitations ont un DPE A, B ou C

Rénovation énergétique de **100 %** des logements classés E, F ou G



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

(fiche action n°1 du PLH) Soutenir la production de logements locatifs sociaux respectant la réglementation thermique et environnementale en vigueur. Inciter la construction de ces logements sur des « friches » ou des « dents creuses » en centre-bourg avec des critères énergétiques forts.	Pilote	En cours €€€	Pérenniser €€€	Pérenniser €€€
(fiche action n°9 du PLH) Soutenir des projets innovants pour de nouvelles solutions d'habitat	Partenaire	En cours €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
(fiche action n°11 du PLH) Favoriser les pratiques vertueuses de divisions parcellaires.	Partenaire	En cours €	Pérenniser €	Pérenniser €
(fiche action n°12 du PLH) Soutenir la réhabilitation énergétique du parc locatif social	Partenaire / Pilote	En cours €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
(fiche action n°13 du PLH) Dispositif opérationnel en faveur de l'amélioration de l'habitat	Pilote	En cours €€€	Pérenniser €€€	Pérenniser €€€
(fiche action n°16 du PLH) Veille et accompagnement des communes dans la lutte contre les logements vacants	Partenaire	En cours €	Pérenniser €	Pérenniser €
(fiche action n°17 du PLH) Aider financièrement les communes pour la requalification d'îlot urbain	Pilote	En cours €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€

Sources de financements et subventions

REDON Agglomération, Agence nationale de l'habitat (Anah), Région Bretagne

Acteurs impliqués à CT

Bailleurs sociaux, communes, accompagnateurs Rénov'

Indicateurs

- Nombre de logements rénovés et information du gain de classe obtenu en performance énergétique
- État des lieux des DPE du territoire
- Nombre de ménages accompagnés par l'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) – Maison de l'Habitat

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	Fort	0

Personne référente :

Pôle Habitat de REDON Agglomération

Accompagner l'exemplarité des collectivités à travers la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)



Rénover **20 %** du parc immobilier détenu par les collectivités locales

Réduire de **15 %** les consommations énergétiques de ce parc immobilier



Rénover **60 %** du parc immobilier détenu par les collectivités locales

Réduire de **50 %** les consommations énergétiques de ce parc immobilier



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
2.1 Augmenter les capacités de Conseiller en Energie Partagé (CEP) en action sur le territoire (également en lien avec les besoins SDEnR)	Pilote	Mettre en œuvre €	Généraliser €€	Pérenniser €€€
2.2 Mettre en place un programme de rénovation des bâtiments et équipements publics à l'échelle communale et renforcer le programme existant sur les bâtiments intercommunaux	Pilote	Mettre en œuvre €€	Généraliser €€€	Entretenir €

Sources de financements et subventions
Fonds propres, dispositifs ADEME, C2E

Acteurs impliqués à CT
Communes, TE44, Morbihan Energies, SDE35

Indicateurs

- Bilan DPE des bâtiments publics

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	0

Personne référente :
Pôle Transition de REDON Agglomération

Accompagner et sensibiliser à la sobriété énergétique et aux modes constructifs alternatifs



Rénover 1000 logements par an en basse consommation (minimum étiquette C après rénovation)

Sensibiliser **30 %** des ménages aux économies d'énergie (~ 2 000 ménages /an)



Rénover 1000 logements par an en basse consommation => objectifs 80 % du parc rénové en 2050

Sensibiliser **100 %** des ménages aux économies d'énergie (~ 2 000 ménages /an)



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

3.1 Organiser des visites de rénovation exemplaire ou d'habitats légers ; accompagner et vulgariser Et organiser une journée de l'écoconstruction / l'habitat léger / rénovation / réemploi	Partenaire / Observateur	En cours €	Généraliser €€	Pérenniser €€
3.2 Fédérer et faire monter en compétence les artisans et acteurs locaux autour des thématiques spécifiques : écoconstruction, constructions / rénovations durables, systèmes énergétiques (Mission Espace Conseil France Rénov' inscrite au PLH 2024-2030)	Partenaire / Observateur	En cours €	Généraliser €€€	Pérenniser €€€
3.3 Proposer un accompagnement technique auprès des porteurs de projets par l'augmentation de moyens humains France Rénov et de Conseillers Infos Énergie de la Maison de l'Habitat (Mission inscrite au PLH 2024-2030)	Pilote / Partenaire	En cours €€	Généraliser €€€	Pérenniser €€€
3.4 Prioriser et encourager, au travers de ces accompagnements techniques, juridiques et financiers, la généralisation de travaux de rénovation améliorant l'isolation et l'efficacité énergétique (Mission inscrite au PLH 2024-2030)	Pilote / Partenaire	En cours €€	Généraliser €€€	Pérenniser €€€

Sources de financements et subventions

Agence nationale de l'habitat (Anah), Région Bretagne Sponsoring, partenaires locaux

Acteurs impliqués à CT

Acteurs du territoire (entreprises du bâtiment, acteurs associatifs)

Indicateurs

- Nombre de logements rénovés et information du gain de classe obtenu en performance énergétique
- État des lieux des DPE du territoire
- Nombre de ménages accompagnés par la Maison de l'habitat
- Fréquentation des événements d'information / sensibilisation / acculturation

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Fort	Faible

Personne référente :

Pôle Habitat de REDON Agglomération



Rénover 1000 logements par an en basse consommation

Sensibiliser **30 %** des ménages aux économies d'énergie (~ 2 000 ménages /an)

Réduction de **30 %** de la précarité énergétique sur le territoire



Rénover 1000 logements par an en basse consommation => objectif de 80 % du parc rénové

Sensibiliser **100 %** des ménages aux économies d'énergie (~ 2 000 ménages /an)

Réduction de **100 %** de la précarité énergétique sur le territoire



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

4.1 Proposer une aide financière aux travaux (prime basse consommation) de la collectivité, complémentaire aux dispositifs d'accompagnement existants de l'État, uniquement pour les ménages atteignant les étiquettes A, B ou C après travaux ou sortant des étiquettes E, F ou G.	Pilote - Financeur	Mettre en oeuvre €	Généraliser €€€	Généraliser €€€
4.2 Actionner des leviers fiscaux sur l'habitat et les entreprises, pour encourager les rénovations performantes et la production d'énergies renouvelables	Pilote	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €	Pérenniser €
4.3 Recenser les dispositifs de tiers-investisseurs régionaux et nationaux et étudier l'opportunité de mise en œuvre d'un dispositif de tiers-investisseurs local pour les projets de rénovation nécessitant des moyens financiers conséquents	Observateur		Étudier l'opportunité €	Expérimenter €

Sources de financements et subventions

REDON Agglomération sur fonds propres, fonds verts

Acteurs impliqués à CT

Communes, Conseillers en Energie Partagés, acteurs du territoire, associations, etc

Indicateurs

- Nombre de primes complémentaires versées
- Nombre de leviers fiscaux effectifs
- Montant des leviers fiscaux perçus
- Nombre de dossiers soutenus par des tiers-investisseurs
- Évolution du bilan DPE du territoire

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	Fort	Faible

Personne référente :

Pôle Habitat de REDON Agglomération

Utiliser le levier de la réglementation pour changer les habitudes de construction



Rénover 1000 logements par an en basse consommation
Sensibiliser **30 %** des ménages aux économies d'énergie et d'eau (~ 2 000 ménages /an)
Respect des engagements intermédiaires de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette)



Rénover 1000 logements par an en basse consommation => objectifs de 80 % du parc rénové
Sensibiliser **100 %** des ménages aux économies d'énergie et d'eau (~ 2 000 ménages /an)
Zéro Artificialisation Nette liée à l'Habitat en 2050



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

5.1 Définir des zones soumises à une réglementation plus exigeante, par exemple à travers le PLUi (règlement Orientations d'Aménagement et de Programmation) ou des chartes d'aménagement (type écoquartier), qui auraient vocation à favoriser l'usage de matériaux à faible impact carbone, des constructions légères, des habitats à haute performance énergétique anticipant et dépassant les exigences RE2020, une gestion durable des eaux pluviales ...	Pilote	Mettre en œuvre €		
5.2 Faciliter les nouveaux habitats légers par les collectivités via le SCoT et le PLUi et dédier certaines zones foncières à cet effet, en particulier dans les centralités	Pilote	Mettre en œuvre €	Pérenniser	
5.3 Faire évoluer les règles d'urbanisme pour optimiser l'utilisation de l'espace	Pilote	Mettre en œuvre €	Pérenniser €	
5.4 Généraliser et augmenter les exigences en matière de matériaux biosourcés et de réemploi dans les appels d'offres publics, afin d'encourager les entreprises à proposer des pratiques de construction plus écologiques	Pilote	Mettre en œuvre €	Pérenniser €	
5.5 Inscrire dans le PLUi l'incitation à la gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle pour les particuliers, jusqu'en 2030 puis l'obligation au-delà, par exemple : - Mise en œuvre de système de récupération d'eau de pluie à usage domestique - Proportion minimale de surfaces perméables et favorisant l'infiltration	Pilote	Mettre en œuvre €	Mettre en œuvre €	
5.6 Intégrer systématiquement des clauses hydro-économiques dans les marchés publics liés aux bâtiments, espaces publics et aménagements paysagers	Pilote	Mettre en œuvre €		

Sources de financements et subventions

Indicateurs

- Inscription au PLUi des nouvelles contraintes réglementaires (oui / non)
- Nombre d'habitations équipées d'un système de récupération d'eau
- Nombre d'habitats légers ou de petite taille
- Suivi de l'artificialisation des sols via l'application du ZAN

Acteurs impliqués à CT

Communes, Services Fiscaux

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen	Fort	0

Personne référente :







Service Urbanisme – Pôle PLUi

MOBILITÉ

Adopter des pratiques de mobilité durables

Le secteur de la mobilité représente 25 % des consommations énergétiques et 18 % des émissions de gaz à effet de serre, dont 70 % sont liées au transport de personnes. Bien que sur le territoire, 9 ménages sur 10 possèdent une voiture, moyenne plus élevée que le niveau régional et national, la précarité mobilité touche, en 2018, 19,2 % des ménages du territoire. Ils correspondent aux ménages vulnérables face aux évolutions du prix du carburant ainsi que les personnes sans aucune possibilité de déplacement (permis, voiture, vélo, transports en commun).

Pour répondre à ce double enjeu, écologique et social, le dossier « Mobilité », qui rassemble **6 fiches actions et 38 sous-actions**, s'appuie sur la stratégie mobilités de REDON Agglomération (2024 – 2032), qui vise le développement des transports en commun et des modes actifs et qui accompagne le changement des pratiques pour réduire l'usage de la voiture individuelle. Le plan d'action du PCAET vient la compléter avec de nouvelles actions qui portent notamment sur le transport de marchandises, responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la mobilité.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Renforcer la multimodalité	1 – 2 – 3 – 4
	Développer les liaisons douces intra et inter-communales	1 – 2 – 3
	Favoriser les alternatives à l'autosolisme	1 – 3 – 4
	Réduire les besoins de déplacement et engager des réflexions sur la place de la voiture	2 – 4
	Maintenir l'implantation de services et commerces dans les centres-bourgs	5
	Optimiser les flux de transport de marchandises	5 – 6

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an €€ : 10 à 100 k€/an €€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

Stratégie mobilités de REDON Agglomération

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-9,5	-37,7	-2 %
ktCO ₂	GWh	t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-56,8	-94,3	-11 %
ktCO ₂	GWh	t

Renforcer les réseaux structurants pour un maillage adapté et connecté via la stratégie mobilités de REDON Agglomération



Multiplier par **2** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail (indicateur de référence Terristory PdL 2017 : 1,44 %)

Multiplier par **2** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025



Multiplier par **10** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail

Multiplier par **10** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
1.1 Construire un réseau structurant de transports en commun sur REDON Agglomération (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Mettre en œuvre €€€	Mettre en œuvre €€€	Mettre en œuvre €€€
1.2 Construire un réseau intercommunal cyclable structurant (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Expérimenter €€	Généraliser €€	Pérenniser €
1.3 Construire un réseau de covoiturage structurant (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Partenaire		Expérimenter €	Expérimenter €
1.4 Renforcer l'intermodalité et la multimodalité (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Étudier les opportunités A définir	Étudier les opportunités A définir	Expérimenter A définir
1.5 Réaliser un entretien annuel des aménagements pour les mobilités douces	Observateur		Mettre en œuvre €	Pérenniser €
1.6 Faciliter la cohabitation entre les différents modes de mobilités en adaptant par exemple les règles de circulation	Observateur / Partenaire		Expérimenter €	Pérenniser €
1.7 Assurer la continuité des mobilités douces en intégrant dans le PLUi, pour les nouveaux aménagements, une voirie suffisante pour les pistes cyclables et les cheminements piétons	Pilote		Mettre en œuvre €	

Sources de financements et subventions

Fonds vert ADEME (échéance 15/12/2025)

Acteurs impliqués à CT

Communes, acteurs locaux de la mobilité, entreprises du territoire, Départements et Régions

Indicateurs

- Suivi de la fréquentation des points d'arrêt
- Enquête de satisfaction des salariés / usagers
- Nombre de voyageurs sur les réseaux de transport (gare, bus, covoiturage..)
- Suivi du nombre de stationnements vélo
- Km d'itinéraires cyclables dont km sécurisés
- Linéaire des voies de circulation avec des aménagements sécurisés pour la cohabitation des différents modes de mobilité
- % de voies conformes à la réglementation (1.7)

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Moyen

Consommations énergétiques

Moyen

Pollution atmosphérique

Faible

Personne référente :

Service mobilités de REDON Agglomération

Renforcer les réseaux de proximité pour une desserte de l'ensemble des habitants via la stratégie mobilités de REDON Agglomération



Réduire de **10 %** les besoins de déplacements du quotidien en véhicule motorisé individuel



Réduire de **30 %** les besoins de déplacement du quotidien en véhicule motorisé individuel

Atteindre l'objectif SCoT : 1 voiture en moyenne par ménage à l'horizon 2050



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

2.1 Intégrer la mobilité dans les documents de planification de REDON Agglomération	Pilote	En cours €		
2.2 Croiser les politiques de développement résidentiel, d'emploi et de services avec celles des mobilités (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Étudier les opportunités A définir	Expérimenter	
2.3 Engager des réflexions sur la place de la voiture dans les centralités (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Étudier les opportunités €€	Expérimenter	
2.4 Accélérer le développement des aménagements cyclables et piétons dans les centralités (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglo.)	Pilote	Mettre en œuvre €	Généraliser A définir	Généraliser A définir
2.5 Mettre en place systématiquement un schéma des mobilités scolaires par les communes à l'échelle des écoles : soutenir les pédibus, sensibiliser les écoles, rendre plus confortables les aménagements piétons.	Observateur	Mettre en œuvre €		
2.6 Améliorer les aménagements aux abords des lycées et collèges pour sécuriser et privilégier les mobilités actives pour les déplacements des enfants et favoriser un environnement plus sain	Partenaire / Observateur	Etudier l'opportunité de €	Expérimenter	Généraliser
2.7 Promouvoir l'usage d'applications facilitant la multimodalité sur le territoire	Partenaire		Etudier l'opportunité €	Expérimenter €

Sources de financements et subventions

Fonds vert ADEME (échéance 15/12/2025)
Dispositifs ADEME ou Région, fonds vert C2E

Indicateurs

- Suivi de l'artificialisation liée aux infrastructures de mobilités
- Nombre d'OAP intégrant un volet mobilité durable
- Nombre de km d'itinéraires cyclables réalisés dans les centralités
- Nombre de communes couvertes par un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics)
- Nombre / % d'établissements scolaires (primaire et secondaire) équipés de véritables aménagements compatibles avec les mobilités durables
- Nombre de nouvelles zones sans voiture aux abords des écoles

Acteurs impliqués à CT

Acteurs locaux de la mobilité (La Sonnette, La Fédé...), communes, agence d'attractivité, institutionnels, écoles, Région, Départements

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Moyen

Consommations énergétiques

Moyen

Pollution atmosphérique

Faible

Personne référente :

Service mobilités de REDON Agglomération

Proposer des services de mobilité pour l'ensemble des habitants de REDON Agglomération via la stratégie mobilités de REDON Agglomération



Multiplier par **2** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail (indicateur de référence Terristory PdL 2017 : 1,44 %)

Multiplier par **2** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025



Multiplier par **10** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail

Multiplier par **10** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025

Atteindre l'objectif SCOT : 1 voiture en moyenne par ménage à l'horizon 2050 (dont la part véhicules « propres » atteint 90 %)



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
3.1 Améliorer la qualité de service des transports scolaires (accessibilité, sécurité, coût...) (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglo.)	Pilote	Mettre en œuvre €	Pérenniser €	Pérenniser €
3.2 Déployer de nouveaux services de transport en commun (billettique 250 k€ d'investissement puis 50 k€ de fonctionnement) (fiche action 20 de la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote	Mettre en œuvre €€€	Pérenniser €	Pérenniser €
3.3 Déployer des offres de service de mobilités partagées (VAE longue durée, vélo en libre service, autopartage) (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Partenaire / Observateur		Étudier les opportunités €€	Expérimenter €€
3.4 Analyser le bilan du coût d'exploitation au regard de la tarification après plusieurs années d'expérience et, en conséquence, analyser l'opportunité de la gratuité des transports en commun	Pilote		Etudier l'opportunité €	Expérimenter €
3.5 Soutenir les structures en faveur des publics empêchés ou éloignés	Pilote / Partenaire	Mettre en œuvre €€€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
3.6 Poursuivre le développement des bornes de recharge (en 2020, 2 % des véhicules immatriculés en Bretagne sont électriques) (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Observateur	Mettre en œuvre €€€	Pérenniser €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Redevance mobilité des entreprises
Fonds vert ADEME (échéance 15/12/2025)

Acteurs impliqués à CT

Acteurs locaux de la mobilité (La Sonnette, La Fédé...), communes, agence d'attractivité, institutionnels

Indicateurs

- Suivi de l'artificialisation liée aux infrastructures de mobilités
- Nombre de bornes de recharge sur le territoire
- Suivi des services de mobilité partagée : mise en œuvre et fréquentation par usage
- Nombre de voyageurs sur le réseau RED
- Nombre de voyageurs transportés via le TAD

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen	Moyen	Faible

Personne référente :

Service mobilités de REDON Agglomération

Accompagner au changement de pratiques via le plan de mobilité de REDON Agglomération



Réduire de **10 %** les besoins de déplacement du quotidien

Multiplier par **2** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail (indicateur de référence Terristroy PdL 2017 : 1,44 %)

Multiplier par **2** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025



Réduire de **30 %** les besoins de déplacement du quotidien

Multiplier par **10** l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail

Multiplier par **10** l'utilisation des transports en commun par rapport à 2025



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

4.1 Mener des actions de mobilités auprès des publics prioritaires (écoles, entreprises, agents) (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglo.)	Pilote / Partenaire / Observateur	Généraliser €€	pérenniser €	pérenniser €
4.2 Améliorer la communication et l'information auprès des voyageurs (communication + création d'une maison des mobilités) (inscrit dans la stratégie mobilités de REDON Agglomération)	Pilote / Partenaire	Mettre en oeuvre €	pérenniser €	pérenniser €
4.3 Créer un fonds de soutien aux projets locaux sur les mobilités	Partenaire		Expérimenter €	Généraliser €
4.4 Accompagner le changement des modes de vie vers les mobilités actives (inscrite au Contrat Local de Santé 2)	Partenaire	En cours €		
4.5 Promouvoir le développement des véhicules intermédiaires	Partenaire		Etudier l'opportunité €	Expérimenter
4.6 Expérimenter, sur un panel de ménages volontaires, une aide financière pour encourager les mobilités alternatives	Pilote / Partenaire		Etudier l'opportunité €	Expérimenter €
4.7 Promouvoir la généralisation du forfait mobilité durable par les employeurs	Partenaire / Observateur	Mettre en œuvre €	Généraliser €	Généraliser €
4.8 Identifier les entreprises et établissements scolaires qui ont des horaires de travail communs afin de rationaliser les transports. Éventuellement dans un deuxième temps, travailler à l'homogénéisation des horaires de travail d'entreprises voisines	Partenaire		Etudier l'opportunité €	Expérimenter

Sources de financements et subventions

Fonds vert ADEME, C2E

Indicateurs

- Nombre d'employeurs engagés dans une politique mobilité
- Nombre d'élèves formés à « savoir rouler à vélo »
- Nombre de PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire)
- Nombre de véhicules intermédiaires recensés sur le territoire
- Fréquentation des transports en commun
- Pourcentage d'utilisation de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail pour les personnes bénéficiant du forfait mobilité durable
- Nombre d'actions de sensibilisation en faveur des mobilités douces / alternatives.

Acteurs impliqués à CT

Transporteurs publics, écoles / collèges / Lycées, communes, REDON Agglomération, acteurs locaux

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Consommations énergétiques

Pollution atmosphérique

Moyen

Moyen

Faible

Personne référente :

Service mobilités de REDON Agglomération

Étudier l'opportunité de transports de marchandises alternatifs et de logistique urbaine optimisée



10 % du transport de marchandises sur le territoire est réalisé par des modalités à faibles émissions (réf 2022 poids lourd et véhicule utilitaires = 100 millions veh.km)

10 % des livraisons du dernier km sont réalisées par une flotte vélos cargo et véhicules intermédiaires ou petits utilitaires disponibles



40 % du transport de marchandises sur le territoire est réalisé par des modalités à faibles émissions

80 % des livraisons du dernier km sont réalisées par une flotte vélos cargo et véhicules intermédiaires ou petits utilitaires disponibles



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
5.1 Développer une stratégie de logistique urbaine durable : faire un diagnostic et identifier des leviers d'actions	Pilote sur diagnostic / Partenaire / Observateur	Etudier l'opportunité €€	Expérimenter €	Généraliser
5.2 Mettre en place un service de cocamionnage adapté aux enjeux identifiés	Observateur		Etudier l'opportunité €€	Expérimenter €
5.3 Développer le transport de marchandises en train adapté aux enjeux identifiés	Partenaire / Observateur		Etudier l'opportunité €€	Expérimenter €
5.4 Développer le transport de marchandises par voies fluviales adapté aux enjeux identifiés	Partenaire / Observateur		Etudier l'opportunité €€	Expérimenter €
5.5 Optimiser le dernier kilomètre pour les livraisons : dernier km en vélo léger ou en mobilité douce	Partenaire	Etudier l'opportunité €	Expérimenter €	Généraliser
5.6 Identifier toutes les entreprises de transport de marchandises du territoire et les inciter à travailler en synergie	Partenaire	Mettre en œuvre €	Généraliser	Pérenniser

Sources de financements et subventions

Programme Interlud

Acteurs impliqués à CT

Acteurs économiques, acteurs Ecologie Industrielle et Territoriale, Région, SNCF, CCI

Indicateurs

- Cartographie des opportunités
- Part des entreprises sensibilisées à la logistique urbaine durable
- Part des entreprises ayant opéré des transformations dans leur logistique du dernier km
- Volume de marchandises transportées par des modalités à faibles émissions

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	Fort	Faible

Personne référente :

Service mobilités de REDON Agglomération



Sensibiliser 30 % des chauffeurs de transport routier du territoire à l'écoconduite
Réduire de **20 %** les km parcourus pour les besoins de livraison des collectivités



Former chaque année 50 % des chauffeurs de transport routier du territoire à l'écoconduite
Réduire de **50 %** les km parcourus pour les besoins de livraison des collectivités



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

6.1 Sensibiliser à la livraison plus écologique / plus « lente »	Observateur		Etudier l'opportunité €	Expérimenter €
6.2 Labelliser les entreprises et commerçants qui se font livrer par des transports plus vertueux	Partenaire	Etudier l'opportunité €	Expérimenter €	Généraliser
6.3 Soutenir les transporteurs dans la formation à l'écoconduite et inciter les entreprises à récompenser les bonnes pratiques à travers des primes	Partenaire	Mettre en œuvre	Généraliser	Pérenniser
6.4 Mutualiser des besoins de livraison pour les collectivités (ex : livraison des cantines scolaires, des repas à domicile, etc)	Observateur		Etudier l'opportunité €	Expérimenter
6.5 Mettre en place un service d'accompagnement des communes mutualisé pour mettre en œuvre leur propre schéma de mobilité (Conseiller en Mobilité Partagé – CMP)	Partenaire	Expérimenter €	Généraliser €	

Sources de financements et subventions

Redevance mobilité des entreprises
Dispositifs ADEME ou Région, fonds vert C2E

Acteurs impliqués à CT

Acteurs EIT, CCI, entreprises, communes, Ehpad

Indicateurs

- Part des entreprises ayant opéré des transformations dans leur logistique du dernier km
- Nombre d'entreprises / commerçants sensibilisés puis labellisés
- Part des entreprises qui appliquent une prime à l'écoconduite
- Nombre de communes ayant des actions de mutualisation de transports logistiques avec d'autres communes
- Estimation du nombre de km évités

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen	Moyen	Faible

Personne référente :






Service mobilités de REDON Agglomération

ÉCONOMIE & DÉCHETS

Organiser un développement économique durable et responsable

Le principal secteur d'emploi sur le territoire est le tertiaire avec 70 % des emplois, dont la moitié pour le secteur privé. Cependant le secteur de l'industrie, qui représente 17 % des emplois sur le territoire, est responsable de la majorité des consommations énergétiques (à équivalence avec le secteur de l'habitat et des transports). Les activités agricoles quant à elles, représentent la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Le plan d'action « Économie et Déchets » rassemble **7 fiches actions et 24 sous-actions**. Il met donc l'accent sur la création de synergies interentreprises et sur l'acculturation des acteurs économiques du territoire à des pratiques vertueuses pour l'environnement. Sur le volet déchets, l'accent est mis sur la réduction des déchets à la source ainsi que sur la valorisation des déchets verts.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Favoriser les circuits courts et les partenariats locaux	1 – 4 – 7
	Développer les échanges de ressources et de flux entre entreprises (EIT*)	1 – 2
	Promouvoir l'usage des matériaux biosourcés	3
	Réduire les déchets et favoriser le réemploi	4 – 5 – 6
	Améliorer la maîtrise de l'énergie et la gestion environnementale du secteur industriel	1 – 2 – 3

* Ecologie Industrielle et Territoriale

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois

Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an

€€ : 10 à 100 k€/an

€€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

Programme TER : territoire économe en ressources

PLPDMA : programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

PAAT : programme agricole et alimentaire de territoire

Schéma d'accueil des entreprises

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-24	-47,8	-5 %
ktCO ₂	GWh	t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-120,6	-173,2	-23 %
ktCO ₂	GWh	t

Favoriser les synergies entre entreprises en faveur de l'optimisation des ressources



Améliorer la performance énergétique de **10 %** des bâtiments économiques
Augmenter de **10 %** le recours au ré-emploi dans les opérations publiques ou privées



Améliorer la performance énergétique de **70 %** des bâtiments économiques
Augmenter de **30 %** le recours au ré-emploi dans les opérations publiques ou privées



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

<p>1.1 Généraliser et pérenniser les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser les synergies entre entreprises en organisant des temps d'échange réguliers, en déployant la démarche sur l'ensemble des zones d'activités et auprès de tous types d'acteurs économiques ; - encourager une dynamique d'émulation positive entre entreprises ; - s'appuyer sur les dirigeants moteurs pour faire émerger des coopérations ; - mutualiser des compétences, des services et des savoir-faire ; - favoriser les échanges de ressources et le réemploi 	Partenaire	En cours €€	Pérenniser €€	Généraliser €
<p>1.2 Créer les conditions de la mutualisation de ressources : faire appel à un.e chargé.e de mission ou un bureau d'étude pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments des entreprises (sur le modèle des Conseillers en Énergie Partagés - CEP)</p>	Partenaire		Expérimenter €€	Généraliser €€
<p>1.3 Accompagner les acteurs économiques (toutes filières confondues) à l'accélération de la transition écologique : conseil, mise en réseau, appui à la recherche de financements, stimuler les innovations,...</p>	Pilote	En cours €	Généraliser €€	Pérenniser €€
<p>1.4 Encourager et accompagner les entreprises particulièrement consommatrices, à la réduction de leur consommation et l'amélioration de sa qualité en sortie (eau grise)</p>	Pilote		Mettre en oeuvre €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher : Aides ADEME, aides Région, Chambre des métiers, CCI, Banque des Territoires, Appels à projet de l'État

Acteurs impliqués à CT

Entreprises locales, CCI, Chambre des métiers, dispositifs d'accompagnement à la rénovation, acteurs du SPAE (Service public d'accompagnement des entreprises)

Indicateurs

- Nombre d'entreprises couvertes par une démarche EIT / nombre total de zones.
- Nombre de rencontres/ateliers organisés par an
- Tonnes de matières réemployées / échangées
- Nombre de diagnostics mutualisés réalisés
- Nombre de bâtiments économiques rénovés
- Montant des aides dont les entreprises auront bénéficié en faveur des transitions

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	Faible

Personne référente :

Chargé.e de mission EIT du territoire

Acculturer les entreprises aux enjeux climatiques



Sensibiliser **10 %** des entreprises du territoire

20 % des entreprises du territoire sont dotées d'une feuille de route Climat

Une attention particulière sera portée à la taille et à la nature des entreprises afin de ne pas pénaliser les plus fragiles et vertueuses.



Sensibiliser **100 %** des entreprises du territoire

50 % des entreprises du territoire sont dotées d'une feuille de route Climat



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

2.2 Conditionner tout soutien public (accès au foncier, soutien financier, soutien politique) à des engagements concrets en faveur de la transition (ex : réalisation obligatoire d'un bilan carbone, fresque du climat...) pour tous les acteurs économiques (entreprises, commerces, industries, agriculteurs)	Partenaire		Expérimenter €€	Pérenniser €
2.1 Soutenir et intensifier les dispositifs locaux d'accompagnement des entreprises dans les enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique	Partenaire		Expérimenter €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher : aides ADEME, aides Région, Chambre des métiers, CCI, Banque des Territoires, Appels à projet de l'État

Indicateurs

- Nombre d'entreprises sensibilisées
- Nombre de bilans carbone effectués
- Nombre de fresques du climat effectués
- Nombre de feuilles de route Climat (%)
- Taux de satisfaction des entreprises impliquées

Acteurs impliqués à CT

Entreprises locales, CCI, Chambre des métiers, dispositifs d'accompagnement à la rénovation, acteurs du SPAE (Service public d'accompagnement des entreprises)

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	Faible

Personne référente :
Pôle DTE – direction Économie

Lier le Schéma d'Accueil des Entreprises à leur impact social et environnemental



Application des critères environnementaux sur **au moins une** zone d'activité

Sensibiliser 100 % des élu.e.s à l'existence de la charte



Application des critères environnementaux sur **au moins 80 %** des zones d'activités



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières			
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT	
3.1 Doter le territoire d'une charte aux critères environnementaux et sociaux afin de définir quelles entreprises le territoire souhaite accueillir en priorité	Pilote	Expérimenter €	Pérenniser €	Pérenniser €
3.2 Conditionner systématiquement l'implantation d'entreprises dans les zones d'activités (ZA) au respect des objectifs du PCAET via la mise en œuvre d'un cahier des charges précisant les exigences environnementales (usage de matériaux biosourcés dans les bâtiments, gestion des ressources, eau et énergie, participer aux mutualisations, etc)	Pilote / observateur		Expérimenter €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher : Aides ADEME, aides Région, programme Territoire d'Industrie

Acteurs impliqués à CT

Communes, entreprises locales, recycleries

Indicateurs

- Evolution de l'appropriation de la charte (via une enquête auprès des entreprises & des élu.e.s)
- % des ZA concernées par un cahier des charges environnemental
- % des nouveaux bâtiments intégrant une performance énergétique supérieure à la réglementation
- Nombre d'entreprises contrôlées dans le cadre de la mise en œuvre du cahier des charges

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	Faible

Personne référente :

Service Économie de REDON Agglomération

Inscrire dans le projet de territoire la volonté de tendre vers un territoire « 0 déchet » via la mise en œuvre du PLPDMA

(Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés)



Réduire le volume global de déchets ménagers (DMA hors végétaux) de **25 %** par rapport à 2016 (chiffres PLPDMA)

Augmenter le taux de valorisation à 95 % des DMA hors végétaux



Réduire le volume global de déchets ménagers (DMA hors végétaux) de **35 %** par rapport à 2016 (chiffres PLPDMA)

Maintenir le taux de valorisation à 95 % des DMA hors végétaux



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

4.1 Renforcer le PLPDMA existant avec la mise en place de la consigne des emballages auprès d'un maximum de commerçants. Impliquer les producteurs de produits locaux. Porter à connaissance, communiquer et s'engager sur une charte	Pilote	Mettre en œuvre €	Généraliser €€	Pérenniser €€
4.2 Animer un réseau de la consigne	Pilote		Expérimenter €€€	Pérenniser €€
4.3 Développer un réseau « VRAC » en incitant les commerçants à le valoriser, les entreprises à adhérer et sensibiliser le grand public	Pilote		Expérimenter €€	Pérenniser €€
4.4 Poursuivre les mécanismes incitatifs ou contraignants pour obliger les acteurs du territoire (privés et particuliers) à mieux gérer leur déchets ménagers (y compris les déchets recyclables)	Pilote	En cours €	Pérenniser €	

Sources de financements et subventions

Redevance déchets
Financements à rechercher : Aides ADEME, aides Région, éco-organismes

Acteurs impliqués à CT

Citoyens, industriels, commerçants, distributeurs alimentaires, Déchetterie, éco-organismes

Indicateurs

- Nombre d'entreprises / acteurs du territoire adoptant un service de consigne
- Nombre d'animations du réseau de la consigne
- % de citoyens ayant connaissance du réseau de consigne
- Volume de déchets par typologie

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Faible	Faible

Personne référente :

Service déchets de REDON Agglomération



Changer la perception des résidus végétaux en **ressource** plutôt qu'en déchet auprès des particuliers et acteurs (publics et privés) des espaces verts

Réduire de **20 %** le tonnage de déchets végétaux apportés en déchetterie par rapport à 2016



Réduire de **80 %** le tonnage de déchets végétaux apportés en déchetterie par rapport à 2016



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

5.1 Sensibiliser à l'usage des résidus végétaux dans les jardins publics et particuliers : faire prendre conscience que ce n'est pas un « déchet » mais une ressource (ex : haies sèches) à travers des ateliers et événements	Partenaire / Observateur	En cours €	Généraliser €€	Pérenniser €
5.2 Généraliser l'utilisation de techniques alternatives à tous les usagers (broyeurs, mulching, compostage)	Partenaire / Observateur	Mettre en œuvre €	Généraliser €€	Pérenniser €
5.3 Réfléchir à des mécanismes incitatifs ou contraignants pour obliger les acteurs du territoire (privés et particuliers) à mieux gérer leur résidus végétaux (ex : haies sèches)	Pilote		Etudier l'opportunité €€	Expérimenter €€
5.4 Proposer de différencier la comptabilité des résidus végétaux et des déchets ménagers afin que le tonnage des résidus végétaux ne pénalise pas les performances globales de réduction des déchets	Pilote	Expérimenter €	Généraliser €	

Sources de financements et subventions

Redevance déchets
Financements à rechercher pour la sensibilisation

Acteurs impliqués à CT

Communes, associations locales, citoyens, agriculteurs

Indicateurs

- Différenciation de la comptabilité des végétaux (oui / non)
- Nombre de sessions de sensibilisation organisées
- Volume ou nombre de jardins publics utilisant des haies sèches ou compostage
- Nombre de locations ou d'interventions réalisées sur une année
- Création de mécanismes incitatifs ou contraignants (oui / non)
- Quantité de végétaux apportés en déchetterie

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Faible	Faible

Personne référente :

Service déchets de REDON Agglomération

Favoriser le développement de l'économie circulaire



Existence d'au moins un acteur de l'économie de la fonctionnalité et/ou circulaire par secteur de bien de consommation

10 % de la population fait réparer régulièrement ses appareils ou achète des appareils reconditionnés



30 % des emplois du territoire sont associés à l'économie circulaire et/ou de la fonctionnalité

50 % de la population fait réparer régulièrement ses appareils ou achète des appareils reconditionnés



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

6.1 Soutenir l'économie de la fonctionnalité (location, réparation, services partagés), en accompagnant les structures ou en incitant les clients	Pilote	Expérimenter €	Généraliser €€	Pérenniser €€
6.2 Référencer tous les bâtiments inoccupés pouvant accueillir une activité économique et réaliser un diagnostic des travaux pour orienter les nouvelles installations	Pilote	En cours	Généraliser €	Pérenniser €€
6.3 Identifier des mécanismes de soutien au développement des structures du réemploi	Pilote	Expérimenter €	Généraliser €€	Pérenniser €€

Sources de financements et subventions
Financements à rechercher

Acteurs impliqués à CT
La CADES
Associations de l'économie de la fonctionnalité

Indicateurs

- Nombre d'entreprises / associations de l'économie de la fonctionnalité
- Évolution de la santé financière des entreprises / associations de l'économie de la fonctionnalité
- Réalisation du référencement (oui / non)

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	Faible

Personne référente :
Service Économie de REDON Agglomération



30 % de Surface Agricole Utile (SAU) en BIO (23 % en bio en 2023)
100 % de parcelles BIO ou BNI* sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable et les périmètres de protection des captages



50 % de SAU en agriculture biologique
100 % de parcelles BIO ou BNI* sur l'ensemble des secteurs sensibles



*BNI : Bas Niveau d'Intrants

Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

7.1 Élaborer une stratégie foncière d'acquisition qui permettrait le maintien des exploitations en agriculture biologique et d'inciter des exploitants à s'installer en agriculture extensive	Pilote	Mettre en œuvre €		
7.2 Créer un GFA** territorial financé par les acteurs économiques et citoyens afin de sécuriser du foncier, dont l'exploitation sera conditionnée à des critères environnementaux	Pilote / Partenaire	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€€+	Généraliser €€€+
7.3 Créer les conditions pour un territoire 50 % de Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique à horizon 2050 : - proposer un accompagnement financier pour trouver des débouchés pour les producteurs (au-delà de l'agglomération) - favoriser la consommation locale - mettre en place une charte territoriale pour une agriculture résiliente (= PAAT) - répondre à l'appel à projet de la Région Bretagne "territoire d'expérimentation 0 phyto 2040"	Pilote / Partenaire	Mettre en œuvre €€€	Pérenniser €€€	
7.4 Mettre en place systématiquement des baux ruraux à clauses environnementales sur le foncier agricole détenu par les collectivités	Pilote / Partenaire	Mettre en œuvre €	Pérenniser	Pérenniser
7.5 Étudier l'opportunité de mettre en place un dispositif de rémunération des services rendus à la nature (biodiversité, stockage carbone, préservation des ressources, etc) – exemple dispositif PSE***	Pilote / Partenaire	Étudier l'opportunité €€	Expérimenter €€€	Généraliser €€€

**GFA : Groupement Foncier Agricole

***PSE : Paiement pour Service à l'Environnement

Sources de financements et subventions
 Région Bretagne et FEADER
 Appels à Projet ADEME ou Agence de l'eau, Fondations

Indicateurs

- Evolution du nombre d'exploitations en bio
- Evolution de la SAU exploitée en bio ou BNI
- Surface agricole mise à bail par le GFA
- Surface en prairie dont prairies permanentes
- Nombre d'agriculteurs/SAU engagés dans le PSE

Acteurs impliqués à CT

Chambre d'agriculture, agriculteurs, communes, SAFER, Syndicats de Bassins Versants, GAB, CIVAM, Terre de Liens, et autres acteurs de l'accompagnement

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	Faible

Personne référente :

Pôle Agriculture Alimentation de REDON Agglomération

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Préserver nos ressources naturelles et agricoles pour une meilleure résilience

La qualité de l'air, des sols, de l'eau est déterminante pour notre santé et celle de notre environnement. Ce programme d'actions « Santé et Environnement », qui rassemble **5 fiches actions et 25 sous-actions**, vise à répondre à cet impératif sous le prisme des enjeux :

- Alimentaires et agricoles : manger local, sain et pour cela favoriser une agriculture locale et paysanne aux pratiques vertueuses. Modifier les habitudes alimentaires et permettre la sécurité alimentaire.
- Aquatiques et agricoles : la préservation de la qualité des captages d'eau est au cœur des propositions et des attentes des habitants du territoire. Cela passera par des pratiques agricoles vertueuses ainsi que la désimperméabilisation et la végétalisation des sols.
- De séquestration carbone : elle devra être augmentée, notamment, là aussi, à travers des pratiques agricoles vertueuses, la protection des zones humides et l'encouragement à la plantation de haies.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Lutter contre l'artificialisation des sols, protéger les puits de carbone	3 – 4
	Eau : la préserver en qualité et quantité	2 – 3
	Poursuivre la transition alimentaire durable grâce à une agriculture en circuit court	1
	Agriculture : réduire les émissions de gaz à effet de serre	1 – 4
	Préserver la santé des habitants du territoire	1 – 2 – 5
	Protéger la biodiversité	1 – 3 – 4

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois **Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans**
Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an €€ : 10 à 100 k€/an €€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

PAAT : programme agricole et alimentaire de territoire

Schéma d'assainissement

CLS2 : contrat local de santé

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SDEnR : schéma directeur des énergies renouvelables

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-15	0	-3 %
ktCO ₂	GWh	t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
-47,7	0	-9 %
ktCO ₂	GWh	t

Assurer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine, y compris aux populations en situation de précarité (à travers la mise en œuvre du PAAT)



50 % des restaurants collectifs approvisionnés en local
40 % d'approvisionnement en produits Bio dans les restaurants collectifs
 100 % des restaurants gérés par les communes atteignent au moins **40 %** d'approvisionnement en produits Bio



100 % des restaurants collectifs approvisionnés en local
60 % d'approvisionnement en produits Bio dans les restaurants collectifs
 100 % des restaurants gérés par les communes atteignent au moins **60 %** d'approvisionnement en produits Bio
 Déploiement d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA)



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT
1.1 Continuer l'accompagnement des restaurants collectifs pour renforcer les approvisionnements en produits locaux et bio (ou autre signe d'identification de la qualité d'origine (SIQO), en lien avec les objectifs de la loi EGalim (prévoit 50% d'approvisionnements sous signe de qualité, dont 20 % de bio)	Pilote En cours €€€	Généraliser €€€	Pérenniser €€
1.2 Expérimenter la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) sur la base du volontariat en s'appuyant entre autres sur les associations locales. A initier par exemple à travers la mise en place de paniers bio pour les femmes enceintes avec une prise en charge partielle	Pilote / Partenaire	Expérimenter €	Généraliser €€
1.3 Créer une centrale d'achats pour les cantines du territoire	Pilote / Partenaire	Expérimenter €€	Généraliser €
1.4 Promouvoir la nutrition, l'alimentation durable, la sécurité alimentaire, la santé-environnement, la biodiversité et l'activité physique (par exemple à travers les jardins partagés) (inscrite au CLS et au PAAT)	Pilote / Partenaire	Mettre en œuvre €	Généraliser €€
1.5 Développer un programme de sensibilisation à l'alimentation durable pour les scolaires (primaires) prenant en compte les enjeux de nutrition (inscrite au CLS et au PAAT)	Pilote / Partenaire	En cours €	
1.6 Mettre en place et animer un réseau des cuisiniers et un réseau pause méridienne avec une attention sur le gaspillage alimentaire	Pilote	En cours €	

Sources de financements et subventions

Banque des territoires, Draaf, ARS, ADEME, financements Leader, Fondations

Acteurs impliqués à CT

Acteurs fléchés dans le PAAT, Dreets, communes

Indicateurs

- Nombre de restaurants collectifs bénéficiaires de la centrale d'achat
- Nombre d'actions de sensibilisation et nombre de participants
- Nombre de bénéficiaires d'un dispositif SSA (sécurité sociale de l'alimentation)

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	0	0

Personne référente :

Pôle Agriculture Alimentation de REDON Agglomération



Baisse de la consommation d'eau potable de **10 %** (en volume moyen par habitant - par rapport à 2023)

Se conformer aux objectifs de qualité selon critères du SAGE 2027



Baisse de la consommation d'eau potable de **20 %** (en volume moyen par habitant - par rapport à 2023)

Atteindre le « bon état/potentiel écologique » à horizon 2050 sur 100 % des masses d'eau



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

2.1 Sécuriser la protection des captages d'eau par l'acquisition foncière publique et la mise en place de baux environnementaux pour une gestion agricole respectueuse de la ressource	Pilote		Expérimenter €€	Pérenniser €€€
2.2 Réaliser et mettre en œuvre le schéma d'assainissement	Partenaire	En cours €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
2.3 Mettre en place la réutilisation des eaux traitées des stations d'épuration là où c'est pertinent (STEP)	Pilote		Expérimenter €€	Généraliser €
2.4 Accompagner les changements de pratiques à travers : - des actions de sensibilisations scolaires et grand public - la formation continue des acteurs en charge de la gestion de la ressource (distributeurs et traitements EU) - la mutualisation d'achat de cuves de stockage d'eau de pluie - l'encouragement à la réutilisation des eaux de pluie à travers les documents d'urbanisme (voir action 5.4 du volet Aménagement & Construction)	Pilote/ Partenaire	Mettre en oeuvre €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
2.5 Faire évoluer la tarification progressive de l'eau plus contraignante (avec prise en compte du nombre d'occupants par foyer)	Partenaire / Observateur	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€	Généraliser €
2.6 Mettre en place une gouvernance multi-partenariale décloisonnée autour des enjeux agricoles et de la qualité de l'eau	Pilote	Expérimenter €€	Pérenniser €	Pérenniser €
2.7 Consolider et amplifier le renouvellement des anciennes conduites d'eau potable pour lutter contre les fuites (objectif linéaire /an x 1,5)	Pilote / Observateur	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€	Généraliser €€

+ Voir action 1.4 dans la thématique Économie visant à accompagner les entreprises, particulièrement consommatrices, à la réduction de leur consommation et l'amélioration de sa qualité en sortie (eau grise).

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher (Régions, Départements, syndicats)
Agence de l'eau

Acteurs impliqués à CT

Communes, stations d'épuration (STEP), entreprises délégataires de service public (distribution eau et exploitation eaux usées traitées), Bassins Versants, producteurs et distributeurs d'eau potable, acteurs agricoles

Indicateurs

- Nombre de parcelles foncières sécurisées à proximité des captages
- Volume d'eau potable consommé par an / habitant
- Volume d'eau traité par les STEPS et réutilisés
- Nombre de cuves de stockage d'eau de pluie vendues

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Service Eau et Assainissement de REDON Agglo.

Désimperméabiliser et revégétaliser



Respect des engagements intermédiaires de la loi ZAN

Planter 40 km/an de haies bocagères



Zéro Artificialisation Nette en 2050 (loi ZAN)

Planter 40 km/an de haies bocagères



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

3.1 Réalisation du Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales	Pilote	Expérimenter €	Généraliser €€€	Pérenniser €€€
3.2 Désimperméabiliser massivement les sols : cartographier le gisement des sols et désimperméabiliser les sols des zones publiques.	Pilote	Etudier l'opportunité €	Expérimenter €€€	Pérenniser €€€
3.3 Intégrer dans le PLUi un coefficient de végétalisation pour tout nouvel aménagement	Pilote	Mettre en œuvre €		
3.4 Réfléchir systématiquement aux opportunités de réaménagement durables (désimperméabilisation, modification des mobilités, végétalisation, etc.) lors de travaux sur l'espace public (y compris sur les réseaux)	Pilote - Partenaire		Généraliser €	Généraliser €
3.5 Planter des haies et retaluter à l'échelle des parcelles (Voir fiche action 11 du SDEnR)	Partenaire	En cours / Expérimenter €	Généraliser €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher (fonds verts, Régions)

Acteurs impliqués à CT

Communes, associations locales, Bassins Versants, Syndicats de gestion des milieux aquatiques (GEMA)

Indicateurs

- Surface (m²) de zones publiques désimperméabilisées
- Surface nette d'espaces verts créés (ha)
- Km de haies plantées
- Nombre de parcelles retalutées
- Nombre de km inclus dans la trame brune

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	0	0

Personne référente :

Service Eau et assainissement ou Pôle Transitions et Centralités de REDON Agglomération

Favoriser la séquestration carbone par les puits naturels et dans les pratiques agricoles



Augmenter les puits de carbone naturels de **10 %** par rapport à 2018



Augmenter les puits de carbone naturels de **50 %** par rapport à 2018



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
4.1 Poursuivre l'inventaire et la mise à jour des zones humides et les inscrire dans le PLUi conformément au SAGE Vilaine.	Pilote / partenaire	En cours	Pérenniser	Pérenniser
4.2 Planter des forêts ou encourager la renaturation sur les parcelles de déprise agricole / impropres à la culture, afin de séquestrer du carbone	Partenaire		Expérimenter €-€€	Généraliser €€
4.3 Identifier les forêts communales du territoire et proposer un mode de gestion/entretien à l'échelle du territoire (instauration d'un cahier des charges pour la gestion des forêts - maintien de la gestion communale)	Pilote		Expérimenter €-€€	Généraliser €€
4.4 Développer les prairies permanentes	Observateur	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€	Généraliser €€
4.5 Favoriser les pratiques agricoles vertueuses, encourager les pratiques permettant la hausse des taux de matières organiques des sols et interdire celles qui les réduisent	Observateur	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€	Généraliser €€

Sources de financements et subventions

Région Pays de la Loire, Fondations

Acteurs impliqués à CT

Communes, agriculteurs, associations de propriétaires terriens, propriétaires terriens, chambre d'agriculture, associations locales

Indicateurs

- Evolution de la surface de forêts, zones humides, linéaire de haies
- Nombre d'actions de sensibilisation aux pratiques vertueuses effectuées
- Evolution de la SAU(surface agricole utile) en prairies permanentes,
- Evolution du linéaire de haies

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	0	Moyen

Personne référente :

Pôle Transition Ecologique et Centralités de REDON Agglomération

Promouvoir des milieux et des cadres de vie favorables à la santé au travers notamment du Contrat Local de Santé (CLS 2)



Avoir une approche santé dans l'ensemble des politiques ayant un impact sur l'environnement



Les indicateurs de santé, qualité de l'air et de l'eau se sont améliorés par rapport à 2025



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

5.1 Réfléchir à impulser le développement d'une dynamique d'accompagnement long terme sur la prise en compte d'un urbanisme favorable à la santé (s'inspirer de l'action du CLS 2 (Contrat Local de Santé) qui s'est traduite par la mise en place de conférences favorables à la santé)	Pilote / Partenaire	Etude d'opportunité €	Expérimenter €	Pérenniser €
5.2 Promouvoir la qualité de l'air intérieur, avec une focale particulière sur la prévention des risques liés au radon (inscrite au CLS 2)	Pilote	En cours €	Pérenniser €	
5.3 Identifier et mettre en place des actions pour réduire les déchets médicamenteux domestiques (inscrite au CLS 2)	Pilote	Etude d'opportunité €	Expérimenter €	Pérenniser €

Dans une logique de transversalité, d'autres actions qui concourent à cet objectif sont ventilées dans d'autres actions du PCAET (par exemple dans le volet Economie-PAAT ou dans le volet Adaptation au changement climatique)

Sources de financements et subventions

Fonds propres
Subvention ARS Bretagne et Pays de la Loire pour certaines actions

Acteurs impliqués à CT

Communes, grand public
CapTair, Approche Eco-Habitat, les ARS

Indicateurs

- Nombre de scolaires sensibilisés
- Nombre d'actions grand public

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	0	0
tCO ₂	GWh	t

Personne référente :

Pôle Santé de REDON Agglomération

ÉNERGIE

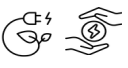

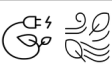

Promouvoir un développement maîtrisé des énergies renouvelables

Le volet Énergie du plan d'action de ce PCAET représente un levier important dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone et d'autonomie énergétique à 2050. Couplé à une dynamique de réduction des consommations énergétiques, le développement d'énergies renouvelables est incontournable afin d'établir une production d'énergie sur le territoire moins émettrice de gaz à effet de serre et moins dépendante des énergies fossiles.

Avec la volonté de porter une attention particulière sur le partage de la valeur de ces projets, mais aussi de prendre en compte les enjeux de biodiversité et de fonciers, en particulier sur les terres agricoles, le territoire de REDON Agglomération a élaboré en 2025 son Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR).

En tant qu'acteur territorial proactif de la transition, REDON Agglomération vise un développement raisonné et maîtrisé des projets d'énergies renouvelables, impliquant acteurs privés, publics et citoyens, permettant des retombées économiques locales.

Directement intégrées au plan d'action de ce PCAET sous le volet Énergie, les **16 actions du SDEnR sont regroupées en 4 fiches actions.**

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Acculturer, conseiller, former, accompagner les acteurs locaux	1 - 4
	Organiser l'implication du territoire dans les grands projets de production EnR	2
	Soutenir et développer la filière bois énergie et les réseaux de chaleur	3
	Massifier les projets de petites et moyennes tailles	4

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois

Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an

€€ : 10 à 100 k€/an

€€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

SDEnR : schéma directeur des énergies renouvelables

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES

Production énergies renouvelables

Pollution atmosphérique

-5

+210

-

ktCO₂

GWh

t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES

Production énergies renouvelables

Pollution atmosphérique

-19

+827

-

ktCO₂

GWh

t

Acculturer, conseiller, former, accompagner les acteurs locaux



Acculturation de **100 %** des élus
50 % des communes couvertes par un CEP*
Doublement des moyens de production d'EnR sur le territoire



Acculturation de **100 %** des élus
100 % des communes couvertes par un CEP*
Multiplication par 5 des moyens de production d'EnR sur le territoire



* Conseiller en Energie Partagé

Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

1.1 Créer un service d'accompagnement aux collectivités auprès des développeurs de projets privés	Partenaire	Expérimenter €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
1.2 Élaborer des chartes par filière	Pilote	Mettre en oeuvre €		
1.3 Renforcer l'agence locale de l'habitat – information & acculturation des particuliers	Pilote	Mettre en oeuvre €€	Généraliser €€	Pérenniser €€
1.4 Soutenir la filière de formation professionnelle des métiers EnR	Partenaire	Mettre en oeuvre €	Pérenniser €	Pérenniser €
1.5 Missionner des CEP pour accélérer la transition énergétique des équipements publics	Partenaire	Mettre en oeuvre €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
1.6 Organiser l'acculturation des élus et des acteurs locaux	Pilote	Mettre en oeuvre €		

Sources de financements et subventions

Fonds propres, IFER – AAP ADEME

Acteurs impliqués à CT

REDON Agglomération, Communes, Syndicats d'énergie et SEM associées, partenaires locaux, réseaux de collectivités

Indicateurs

- Nombre de projets soutenus par les collectivités locales
- Nombre de projets signataires des chartes
- Nombre d'interventions d'acculturation auprès des élus

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Production énergétiques	Pollution atmosphérique
Faible	Moyen	-
tCO ₂	GWh	t

Personne référente :

Organiser l'implication du territoire dans les grands projets de production d'EnR



Doublement des moyens de production d'EnR sur le territoire

Présence du territoire dans la gouvernance de **30 %** des projets de plus de 3MW



Multiplication par 5 des moyens de production d'EnR sur le territoire (x 5 sur éolien, x16 sur solaire, x10 sur méthanisation)

Présence du territoire dans la gouvernance de **30 %** des projets de plus de 3MW

Limitation du nombre de projets à ceux de l'objectif du SDEnR



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
2.1 Structurer l'investissement du territoire dans les grands projets	Pilote	Mettre en oeuvre €	Pérenniser €€	Pérenniser €€
2.2 Définir une stratégie foncière	Pilote	Mettre en oeuvre €€		
2.3 Développer et Piloter de grands projets stratégiques (éolien, PV sol)	Partenaire	Mettre en oeuvre €€	Généraliser €€	Pérenniser €€

Sources de financements et subventions
IFER – AAP ADEME – fonds propres

Acteurs impliqués à CT
REDON Agglomération, communes, syndicats d'énergie, acteurs locaux

Indicateurs

- Nombre de projets soutenus par les collectivités locales
- Fonds investis dans les projets majeurs
- Retombées économiques locales

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Production énergétiques	Pollution atmosphérique
Fort	Fort	-
tCO ₂	GWh	t

Personne référente :

Soutenir et développer la filière bois-énergie et les réseaux de chaleur



Planter **40 km/an** de haies bocagères

+10 % de production de ressource bois



Planter **40 km/an** de haies bocagères

+60 % de production de ressource bois énergie



Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

Actions opérationnelles

3.1 Protéger le gisement bois existant (PLUi)	Pilote	Expérimenter €	Pérenniser €	Pérenniser €
3.2 Développer le gisement de haies bocagères	Observateur	Expérimenter €	Pérenniser €	Pérenniser €
3.3 Structurer les acteurs de la filière	Partenaire	Expérimenter €	Généraliser €€	Pérenniser €€
3.4 Mettre en œuvre des projets structurants de réseaux de chaleur mutualisés	Partenaire		Mettre en œuvre €€€	Pérenniser €€

Sources de financements et subventions

Fonds propres, AAP ADEME

Acteurs impliqués à CT

REDON Agglomération, partenaires locaux, syndicats bassins versants, CIVAM, agriculteurs, acteurs de la filière

Indicateurs

- Evolution du linéaire de haies
- Puissance cumulée des réseaux de chaleur du territoire

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Production énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen	Fort	Moyen
tCO ₂	GWh	t

Personne référente :

Massifier les projets de petites et moyennes tailles



+ 1600 toitures photovoltaïques

10 % de la production autoconsommée contractuellement sur le territoire



+ 3000 toitures photovoltaïques

30 % de la production autoconsommée contractuellement sur le territoire



Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

Actions opérationnelles

4.1 Organiser la mutualisation du portage de projets photovoltaïques de taille moyenne	Partenaire / Observateur	Mettre en oeuvre €	Généraliser €	Pérenniser €
4.2 Soutenir la mise en place de l'autoconsommation collective (via des gouvernances territoriales)	Partenaire / Observateur	Expérimenter €	Généraliser €	Pérenniser €
4.3 Etudier la possibilité d'activer les leviers réglementaires et financiers	Pilote	Expérimenter €	Généraliser €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions
AAP ADEME, IFR, fonds propres, fonds vert

Acteurs impliqués à CT
REDON Agglomération, partenaires locaux, communes, Syndicats d'énergie et Sem associées

Indicateurs

- Nombre de projets solaires de taille inférieure à 1 MWc
- Nombre d'habitants et de personnes morales participant à des boucles d'autoconsommation collective (ACC)
- Proportion de la consommation couverte par des ACC

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Production énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen tCO ₂	Fort GWh	- t





Personne référente :

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Développer la résilience du territoire face au changement climatique

Le territoire de REDON Agglomération a été confronté à des manifestations concrètes et récurrentes du dérèglement climatique (crues, épisodes caniculaires, tempêtes) aux conséquences directes pour les habitants et sur les activités. Le territoire cherche donc à établir un programme d'actions d'adaptation au changement climatique de nature transversale afin de développer sa résilience face aux conséquences du changement climatique. Il vise l'objectif global d'améliorer la connaissance des risques climatiques auxquels le territoire est exposé et renforcer sa capacité à y faire face. Certaines de ces actions contribuent également à l'atténuation du changement climatique.

Ce dossier rassemble **9 fiches actions** et **36 sous-actions**.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Rafrâchir les zones urbaines	1 – 8 – 9
	Assurer une gestion concertée des usages de l'eau	2 – 8
	Améliorer la résistance du territoire lors des périodes d'inondation	4 – 5 – 6 – 9
	Accroître la connaissance des vulnérabilités du territoire, définir des stratégies d'adaptation	3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 9

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois

Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an

€€ : 10 à 100 k€/an

€€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Documents de planification stratégique associés :

SCoT : schéma de cohérence territoriale

PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal

PAAT : programme agricole et alimentaire de territoire

PCS/PICS : plans communaux et intercommunaux de sauvegarde

CLS2 : contrat local de santé

PPRI : plan de prévention des risques d'inondation

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES

0

ktCO₂

Consommations énergétiques

0

GWh

Pollution atmosphérique

0 %

t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES

-6,47

ktCO₂

Consommations énergétiques

-11,2

GWh

Pollution atmosphérique

-1 %

t

Favoriser les îlots de fraîcheur en privilégiant des espèces locales



Préserver 100 % des espaces naturels urbains existants
Végétalisation **généralisée** des centres-urbains



Créer 3 nouveaux îlots de fraîcheur dans les bourgs par commune de plus de 1200 habitants.
Végétalisation **intensive** des centres-urbains



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

1.1 Maintenir les îlots de fraîcheur existants et inciter au développement de nouveaux îlots de fraîcheur sur les projets de construction / aménagements. Puis à moyen terme, imposer par des moyens contraignants (par exemple via les orientations d'aménagement et de programmation - OAP).	Pilote	Étudier les opportunités €	Expérimenter €€	
1.2 Réaliser un diagnostic complet des lieux recevant du public vulnérable (écoles, hôpitaux...) pour s'assurer de la présence d'îlots de fraîcheur	Observateur		Mettre en œuvre €€	
1.3 Créer des parcs/places végétalisés plus denses et planter des arbres dans les centralités	Pilote - Partenaire	Étudier les opportunités €	Expérimenter €€€	Généraliser €€€
1.4 Soutenir et favoriser les plantations de vergers dans les centralités	Pilote - Partenaire	Expérimenter €	Généraliser €€	Pérenniser €€
1.5 Favoriser la réappropriation des espaces publics par les habitants en proposant des espaces de repos, de proximité, conviviaux, ombragés et accessibles à tous	Pilote - Partenaire		Étudier les opportunités et Expérimenter €€	Généraliser €

Sources de financements et subventions
Rechercher des financements auprès de l'ADEME, Régions et Départements

Acteurs impliqués à CT
Communes, services publics, grand public, acteurs locaux

Indicateurs

- Nombre d'îlots de fraîcheur recensés et évolution annuelle
- Nombre de créations de parcs et places végétalisés

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
faible	faible	0

Personne référente :
Service aménagement de REDON Agglomération



Baisse de la consommation d'eau potable de 10 % (en volume moyen par habitant - par rapport à 2023)



Baisse de la consommation d'eau potable de 20 % (en volume moyen par habitant - par rapport à 2023)



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

2.1 Encourager puis inciter à des systèmes hydro-économiques dans les foyers	Partenaire		Expérimenter €	Généraliser €
2.2 Améliorer la gestion de l'eau : - hiérarchiser les besoins d'eau en cas d'extrême nécessité (au travers du PCS) → prioriser certaines cultures agricoles sur d'autres - décliner le cadre réglementaire national du guide sécheresse à l'échelle locale de manière plus précise	Pilote - Partenaire	Étudier la possibilité €	Expérimenter €	Pérenniser €
2.3 Proposer une modification du suivi de la consommation d'eau potable par les concessionnaires pour avoir une vision des consommations totales à l'échelle de chaque commune	Observateur	Étudier la possibilité	Expérimenter €	Pérenniser €
2.4 Expérimenter l'usage des eaux de pluie et des eaux grises dans les bâtiments publics pour les usages non alimentaires (WC, nettoyage...)	Pilote		Étudier la possibilité €	Expérimenter €
Imposer aux fournisseurs d'eau une tarification progressive de l'eau (avec prise en compte du nombre d'occupants par foyer)	<i>(Voir Fiche Santé et Environnement - Préserver la ressource en eau 2.3)</i>			
Favoriser le stockage de l'eau de pluie chez les particuliers	<i>(Voir Fiche Santé et Environnement - Préserver la ressource en eau 2.5)</i>			

Sources de financements et subventions

Indicateurs

- Nombre de foyers équipés de système hydro-économiques
- Évolution de la consommation d'eau potable

Acteurs impliqués à CT

Syndicats de distribution d'eau, entreprises délégataires de service public, communes, agence de l'eau, associations locales

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Eau et Assainissement de REDON Agglomération



100 % de la population est informée annuellement sur les risques à incendie

30 % du territoire respecte les préconisations du SDIS*



100 % de la population est informée annuellement sur les risques à incendie

90 % du territoire respecte les préconisations du SDIS



*SDIS : service départemental d'incendie et de secours

Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

3.1 Améliorer la connaissance des espaces sensibles aux incendies (ex : terrain abandonnés, ...) afin de connaître et localiser les risques, puis établir un plan d'action en s'appuyant sur les préfetures et les syndicats	Partenaire / Observateur		Mettre en œuvre €	
3.2 Mettre en œuvre les préconisations des Services Départementaux d'Incendie et de Secours dont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)	Observateur	Mettre en œuvre €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€

Sources de financements et subventions

Recherche de subvention État / Régions

Acteurs impliqués à CT

SDIS et DDTM (direction départementale des territoires et de la mer)

Indicateurs

- Nombre d'actions de sensibilisation grand public
- Recensement des infrastructures soumises au cadre réglementaire SDIS et OLD

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Consommations énergétiques

Pollution atmosphérique

faible

0

faible

Personne référente :

Non identifiée

**Protéger les populations des conséquences
du changement climatique**



Sensibiliser annuellement 100 % des publics vulnérables aux risques liés au changement climatique



Sensibiliser annuellement 100 % de la population aux risques liés au changement climatique



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

4.1 Assurer la sécurité alimentaire des populations en accompagnant l'adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques (culture et élevage)	Observateur	Expérimenter €	Généraliser €€	Pérenniser €€
4.2 Engager une réflexion sur l'organisation de stocks stratégiques au travers de la production locale (via le PAAT) pour mieux anticiper les risques de rupture d'approvisionnement	Pilote		Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€
4.3 Mettre en place des lieux de repli climatisés dans les communes pour les personnes les plus fragiles en cas de forte chaleur	Observateur	Étudier l'opportunité €	Expérimenter €€	Pérenniser €
4.4 Accentuer le travail mis en place par les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les coopérations de proximité de repérage des personnes isolées (accentuer la mise en place des registres existants afin d'identifier les personnes vulnérables en cas de forte chaleur)	Partenaire	Généraliser €	Pérenniser €	Pérenniser €
4.5 Adapter les horaires de travail et scolaires en cas de forte chaleur	Observateur		Expérimenter €	Généraliser €
4.6 Accentuer les lieux et les occasions de partage autour des bonnes conduites à tenir en cas d'événements climatiques extrêmes (action CLS2)	Pilote - Partenaire	Étudier l'opportunité	Expérimenter €€	Généraliser €€
4.7 Documenter les impacts du changement climatique sur la santé mentale des habitants du territoire et proposer des actions d'accompagnement	Partenaire / Observateur	Étudier l'opportunité	Expérimenter €€	Généraliser €€

Sources de financements et subventions

Rechercher des financements

Acteurs impliqués à CT

Communes, CCAS, ARS, entreprises, producteurs locaux, grand public
+ acteurs de l'accompagnement agricoles (pour 4.1)

Indicateurs

- Nombre de lieux de repli fléchés
- Nombre de prises de contact avec les personnes isolées lors des vagues de chaleur
- Nombre d'écoles et d'entreprises ayant modifié leurs horaires lors de forte chaleur
- Nombre d'événements permettant le partage (4.5)

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Santé // Pôle Agriculture et Alimentation de REDON Agglomération (4.1 et 4.2)

Adapter nos dispositifs de soin aux conséquences du changement climatique



Sensibiliser 100 % des personnels médicaux exposés aux risques liés au changement climatique



Existence de protocoles d'adaptation au changement climatique dans 80 % des centres d'accueil médicaux



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

5.1 S'assurer de la capacité du secteur médical (notamment stockage de médicaments) à résister aux vagues de chaleur	Observateur		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€
5.2 Mettre en place/accroître des protocoles de repérage et de limitation de propagation du moustique tigre et autres vecteurs de nouvelles maladies identifiées par les services sanitaires (REDON Agglomération est partenaire sur la diffusion d'information) (action du CLS 2)	Partenaire	En cours €	Généraliser €€	Généraliser €€
5.3 Identifier la vulnérabilité d'accès aux dispositifs médicaux en cas de crise (incendie, inondation, tempête...) - adapter les Plans Communaux / Intercommunaux de sauvegarde (PCS / PICS)	Pilote - Partenaire		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€

Sources de financements et subventions

Financements à rechercher
ARS des 2 régions

Acteurs impliqués à CT

Communes, ARS, services de santé

Indicateurs

- Nombre de centres médicaux équipés d'un protocole d'adaptation au changement climatique

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Santé de REDON Agglomération

**Améliorer notre adaptation au risque
d'inondation**



Renforcer la protection et la résilience des zones inondables face au risque d'inondation dans les documents de planification



Assurer la résilience des zones inondables face au risque d'inondation dans les documents de planification avec la prise en compte de l'évolution du risque



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

6.1 Intégrer à la révision du PPRI des scénarios basés sur les prévisions scientifiques et mettre à jour le PLUi en intégrant ces nouveaux scénarios	Observateur		Mettre en œuvre €	
6.2 Définir des zones non constructibles autour des cours d'eau suffisamment larges pour assurer la protection des populations et le flux d'écoulement des eaux (mise en œuvre du SAGE et du PPRI dans le PLUi)	Observateur / Pilote	Mettre en œuvre €		
6.3 Intégrer, par des OAP (orientations d'aménagement et de programmation), la résilience au risque inondation dans le PLUi	Pilote	Mettre en œuvre €		
6.4 Redonner des espaces de mobilité aux cours d'eau	Partenaire		Étudier l'opportunité €€	Expérimenter €€€+
6.5 Améliorer les connaissances sur le ruissellement, puis les traduire dans les documents territoriaux (PLUi et Plan Communal de Sauvegarde)	Partenaire		Étudier l'opportunité €€	Mettre en œuvre €
6.6 Protéger la qualité de l'eau en cas de crise : - réaliser un diagnostic complet sur les zones inondables (PPRI mis à jour) des pollutions potentielles associées, afin d'identifier les vulnérabilités du territoire - établir un plan d'action en conséquence	Pilote – Partenaire		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€

Sources de financements et subventions

Acteurs impliqués à CT

Préfecture, communes, syndicat Bassin Versant, aménageurs, État

Indicateurs

- Publication du nouveau PPRI (oui / non)
- Évolution des zones non constructibles autour des cours d'eau +/-X %
- Nombre d'OAP dans le PLUi

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente : Direction de l'Aménagement de REDON Agglomération

**Étudier la vulnérabilité des voiries
et réseaux**



Amélioration de la connaissance des impacts du changement climatique via la réalisation de diagnostics sur les réseaux et infrastructures



Les réseaux et infrastructures structurants font l'objet d'un plan d'action pour l'adaptation aux impacts du changement climatique



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

7.1 Étudier la vulnérabilité de tous les réseaux (assainissement, gaz, eau,...) aux risques naturels (incendie, inondation, sécheresse) → découpler les réseaux en cas de présence d'un habitat / commerce inondable dans la zone	Pilote – Partenaire		Étudier l'opportunité €€€	Mettre en œuvre €€€
7.2 Axes routiers et ferroviaires : - étudier la vulnérabilité vis à vis des risques retraits et gonflement d'argile / incendie / inondation - établir un plan d'action en conséquence	Pilote – Partenaire		Étudier l'opportunité €€€	Mettre en œuvre €€€+

Sources de financements et subventions

Acteurs impliqués à CT

Communes, gestionnaires de réseau (GRDF, Enedis, SAUR, Veolia, SNCF, etc), syndicats de Bassin Versant

Indicateurs

- Réalisation d'une étude de vulnérabilité par secteur (oui / non)
- Nombre d'actions de découplage

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Transitions et Centralités de REDON Agglomération

Préserver et accompagner l'adaptation de la biodiversité



50 % des communes couvertes par des atlas de la biodiversité communale (ABC)

Intégrer aux plans d'action des ABC une démarche d'adaptation au changement climatique



100 % des communes couvertes par des ABC

Mettre en œuvre la démarche d'adaptation des ABC au changement climatique



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

8.1 Poursuivre la réalisation des atlas de la biodiversité et leur intégration dans les documents d'urbanisme	Partenaire	Généraliser €€		Pérenniser €€
8.2 Adapter la gestion des espaces verts aux effets du changement climatique	Pilote – Partenaire	Expérimenter €	Généraliser €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions
ADEME, fonds verts

Acteurs impliqués à CT

Communes, associations de protection de la nature et de l'environnement

Indicateurs

- % de communes équipées d'un atlas de la biodiversité de moins de 10 ans
- Nombre de sites répertoriés disparus

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Transitions et Centralités de REDON Agglomération

Acculturer et sensibiliser aux risques du dérèglement climatique



Sensibiliser 50 % des publics les plus exposés aux risques liés au changement climatique



Sensibiliser 50 % de la population aux risques liés au changement climatique



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier et estimations financières		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

9.1 Acculturer : accompagner les habitants sur la compréhension des risques climatiques et les enjeux d'adaptation	Pilote - Partenaire		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€
9.2 Sensibiliser en particulier aux risques de retrait et gonflement d'argile – recommandations à introduire dans le PLUi (voir obligatoire)	Pilote		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€
9.3 Approfondir les connaissances sur les risques de tempêtes / vagues de froid	Observateur		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€
9.4 Mise en place d'un budget d'accompagnement à l'adaptation au changement climatique (équipe ressources humaines dédiée, communication et sensibilisation)	Pilote		Mettre en œuvre €€	Généraliser €€
9.5 Sensibiliser les habitants et les agents des collectivités à la gestion différenciée des espaces verts publics pour préserver la biodiversité	Pilote - Partenaire	Mettre en œuvre €€	Mettre en œuvre €€	Généraliser €€

Sources de financements et subventions

Fonds ADEME ou fonds verts

Acteurs impliqués à CT

Communes, acteurs du territoire, métiers de l'immobilier (notaires, assureurs etc), maison de l'habitat

Indicateurs

- Nombre d'actions de sensibilisation à destination des habitants et fréquentation
- % d'agents des collectivités formés à la gestion écologique des espaces verts

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
0	0	0

Personne référente :

Pôle Transitions et Centralités de REDON Agglomération

MOBILISATION DU TERRITOIRE


Encourager une transition écologique et sociétale

La transition du territoire, et en particulier la planification des actions pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, est fortement liée aux habitants et acteurs qui vivent et travaillent sur ce territoire.

Le territoire de l'Agglomération est riche de son tissu associatif et des initiatives locales, qui participent à ancrer le territoire dans une dynamique de transition.

Le volet « Mobilisation du territoire » s'appuie sur cette richesse et vise à la renforcer, au travers de l'action des élus et des collectivités. Il rassemble **4 fiches actions et 12 sous-actions**.

Une résonance particulière est établie entre ces actions et l'enquête grand public qui a été menée durant l'élaboration du PCAET.

	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	FICHES ACTIONS
	Accompagner les changements de pratiques	1 - 2 - 3 - 4
	Construire des actions avec les acteurs du territoire	1 - 2 - 3 - 4
	Mutualiser les connaissances	2 - 3

LÉGENDE :

Court Terme (CT) : 0 à 24 mois

Moyen Terme (MT) : 2 à 5 ans

Long terme (LT) : 5 ans et +

Tranches de coûts :

€ : 0 à 10 k€/an

€€ : 10 à 100 k€/an

€€€ : >100 k€/an

€€€+ : > 100 k€/an et nécessité d'investissements conséquents ou de levée de fonds

Impacts de l'action à horizon 2030 vs 2018

Émissions de GES

-15

ktCO₂

Consommations énergétiques

-59

GWh

Pollution atmosphérique

-3 %

t

Impacts de l'action à horizon 2050 vs 2018

Émissions de GES

-34

ktCO₂

Consommations énergétiques

-123

GWh

Pollution atmosphérique

-7 %

t

Mobiliser les leviers de la collectivité pour impliquer le territoire



Être en capacité de mesurer l'implication de la population dans des actions directes de changement



Accroître l'implication de la population dans des actions directes de changement



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

1.1 Mobiliser des moyens humains à la hauteur des objectifs pour accompagner durablement les changements de pratiques, en misant sur la sensibilisation par l'action (ex : jardins pédagogiques, chantiers participatifs pour restaurer les cours d'eau, etc).	Pilote / Partenaire	Mettre en oeuvre €€	Pérenniser €€	Pérenniser €€
1.2 Généraliser et augmenter les exigences environnementales des appels d'offres publics afin d'encourager les entreprises à des pratiques plus vertueuses	Pilote / Partenaire	Mettre en oeuvre €	Pérenniser €	Pérenniser €

Sources de financements et subventions

Fonds propres, ADEME

Acteurs impliqués à CT

EPCI, communes, associations et structures de l'action citoyenne

Indicateurs

- Nombre d'actions de sensibilisation ou d'acculturation

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Consommations énergétiques

Pollution atmosphérique

Moyen

Moyen

Moyen

Personne référente :

Pôle transitions et centralités de REDON Agglomération



Être en capacité de mesurer l'implication de la population dans des actions directes de changement

Garantir l'existence et la pérennité des structures et initiatives citoyennes locales existantes en 2025 (associations, coopératives, structures relevant de l'ESS) impliquées dans la transition



Accroître l'implication de la population dans des actions directes de changement

Pérenniser les structures existantes et favoriser l'émergence de nouvelles structures et initiatives citoyennes locales impliquées dans la transition



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
2.1 Augmenter le budget citoyen pour des propositions en faveur du climat	Observateur	Expérimenter €	Généraliser €	Pérenniser €
2.2 Massifier et généraliser les ateliers Repair Café, qui pourraient être étendus (ex : garage associatifs pour voitures, machines de jardin..)	Partenaire / Observateur	Généraliser €		
2.3 Encourager la création d'associations de plantation de vergers via des aides financières	Observateur	Expérimenter €		
2.4 Mettre en place un Groupement Forestier Citoyen et Écologique	Partenaire / Observateur		Expérimenter €	
2.5 Favoriser l'appropriation de la végétalisation des espaces publics par les habitants et acteurs du territoire	Partenaire		Expérimenter €	

Sources de financements et subventions
ADEME, C2E (certificats d'économies d'énergie)

Acteurs impliqués à CT
Citoyens, communes

- Indicateurs
- Évolution du budget citoyen
 - Part des subventions accordées aux associations / initiatives de transition

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES	Consommations énergétiques	Pollution atmosphérique
Moyen	Moyen	Moyen

Personne référente :
Pôle transitions et centralités de REDON Agglomération

Impliquer les élus dans la mobilisation du territoire



100 % des élus et des agents des communes ont été sensibilisés

1 élu référent identifié dans chaque commune



100 % des élus et des agents des communes sont sensibilisés à chaque renouvellement de mandature / poste

1 élu référent actif dans chaque commune pour incarner le PCAET dans sa commune



Actions opérationnelles

	Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
		CT	MT (2 à 5 ans)	LT
3.1 Sensibiliser les élus, habitants, agents territoriaux, etc. aux enjeux globaux du réchauffement climatique et à leurs effets à l'échelle locale	Pilote / Partenaire	Mettre en Oeuvre €		
3.2 Incarner le PCAET, ses enjeux, ses objectifs par la mise en place d'une grande fête afin de mobiliser, intéresser, rassembler les acteurs du territoire. Veiller à l'implication de l'ensemble des communes	Pilote / Partenaire	Mettre en Oeuvre €		
3.3 Avoir un élu référent PCAET par commune	Partenaire	Mettre en Oeuvre €		

Sources de financements et subventions

Fonds propres

Acteurs impliqués à CT

Communes, syndicats d'énergie, Conseillers Energie Partagés (CEP)

Indicateurs

- Nombre d'actions de sensibilisation
- Nombre d'élus municipaux référents

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Consommations énergétiques

Pollution atmosphérique

Moyen

Moyen

Faible

Personne référente :

Pôle transitions et centralités de REDON Agglomération

Accueillir des initiatives innovantes pour faciliter l'implication du territoire



Étudier l'opportunité des 2 actions ou identifier une nouvelle action de rupture



Mise en œuvre d'au moins une action innovante de rupture



Actions opérationnelles

Rôle de REDON Agglo	Calendrier		
	CT	MT (2 à 5 ans)	LT

4.1 Étudier la possibilité de travailler les équilibres entre les métropoles et les territoires ruraux sur le modèle de services rendus à l'environnement (ex : les métropoles pourraient participer au financement des transports décarbonés des campagnes)	Pilote		Etudier l'opportunité €	Mettre en Oeuvre €
4.2 Encourager la polyactivité, en faveur des actions sociétales bénéfiques (ex : ½ jour par semaine à consacrer à la production agricole avec en contrepartie la fourniture de produits frais)	Partenaire/ Observateur		Etudier l'opportunité €	Expérimenter €

Sources de financements et subventions
ADEME, métropoles

Acteurs impliqués à CT
Métropoles externes, entreprises locales

Indicateurs

Impacts de l'action à horizon 2030

Émissions de GES

Consommations énergétiques

Pollution atmosphérique

Moyen

Moyen

Moyen

Personne référente :
Pôle transitions et centralités de REDON Agglomération